

MÉMOIRE,

présenté au CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
sur les pouvoirs du syndic de l'ordre des médecins vétérinaires du Québec et son
mécanisme d'évaluation.

Me. Sonia Lebel, Ministre de la Justice

Bonjour!

Merci de vous occuper des Médecins Vétérinaires et de la Profession vétérinaire du Québec.

Dans mon cas personnel, je suis gradué de l'Université de Montréal comme Docteur en
Médecine Vétérinaire en 1997.

J'ai d'abord ouvert un service clinique en petits animaux à St-Judes.

Puis, j'ai effectué un strage en médecine équine avec le Dr. Clément Trudeau.

J'ai été engagé ensuite par une compagnie pharmaceutique : Élanco de Eli Lilly,
en tant que vétérinaire attaché à la recherche et au soutien des ventes (deux ans).

J'ai ensuite parti ma propre pratique en service vétérinaire spécialisé dans le porc.

J'ai réalisé, partant d'une recherche brésilienne, un supplément à base d'ail, l' ALLICIN,
que l'on peut ajouter à la moulée comme remplaçant des antibiotiques utilisés
comme stimulants de croissance chez le porc. (Petites doses d'antibiotiques à utilisation
prolongée.) Pas besoin d'être Einstein pour comprendre qu'il y a des risques
d'antibiorésistance et de rendre les maladies intraitables par les antibiotiques.

Notez que dans cette période est survenue l'épidémie catastrophique de la pleuropneumonie
à haemophilus. Informez vous!!

p. 2

Nous avons dû défendre ce produit parce que les compagnies pharmaceutiques, dont Élanco, y voyaient une menace pour le lucratif marché des stimulants de croissance. Nous avons organisé une conférence de Presse au Shératon le St-Laurent à Montréal avec l'aide de M. Jacques Dufresne et son épouse Mme. Hélène Laberge et leurs amis et voisins M. Pierre Lacombe et Mme. Anna Obermeyer.

Un médecin épidémiologiste de Québec est venu témoigner des problèmes d'antibiorésistance de bactéries retrouvées sur des carcasses de porcs.

Grand succès de la conférence, large diffusion médiatique.

Nous avons gagné! Le ministère de la Santé a levé la saisie sur l'Allicin un mois après la conférence. Une journée après que ma mère, Mme. Louise Laberge Lachance aie téléphoné. Ma mère était fondatrice et présidente du service bénévole de l'hôpital de Joliette. Je crois qu'ils ont eu peur que les femmes s'en mêlent.

J'ai réalisé un découverte de traitement des porcelets nouveaux nés atteints de la gastro-entérite transmissible . Il s'agit de donner une injection intra-péritonéale d'un soluté composé d' électrolytes et de vitamines (Vitaminacid).

Des porcelets très diarrhéiques et mourants étaient guéris le lendemain matin.

Un miracle, disait le producteur du Centre du Québec.

Si on m'accordait une spécialité médicale, je serais néo-nataliste. J'ai trouvé des méthodes pour sauver des poussins ou canetons affaiblis dans les couveuses.

En retirant la coquille très graduellement, puis en les faisant boire et en les baignant dans de l'eau chaude.

p. 4

D'abord, j'ai cessé la pratique en 1984 volontairement. J'ai été étudier la musique durant deux ans puis suis allé réfléchir dans un camp sur la Rivière Valin à St- David de Falardeau, au nord de Chicoutimi.

J'y ai produit de belles œuvres de poésie en 1986, dont le Testament du Vétérinaire. Puis le Tableau de l'Ordre des Qualités naturelles et une vision de la Justice distributive, merveilleuse, Divine, qui récompense l'accès aux qualités et pénalise la dégradation. Le tout responsable de l'évolution positive de la Vie.

Notez aussi que, en 1987, le Dr. Pierre Olivier m'a reçu aimablement chez lui à Piopolis, au lac Mégantic. Nous avons produit ensemble Le Devoir Vert, partie 1 A- Les Érablières et B- Les étangs à truites. Nous avons présenté ce dossier dans la grande salle du Jardin Botanique de Montréal le 8 avril 1987 dans le cadre d'une conférence de presse. La Dre. Franca Maria Morselli, La spécialiste de l'acériculture de l'Université du Vermont est venue témoigner des dommages que subissent les érables à l'utilisation des pilules de formaldéhydes dans les entailles. L'usage a été strictement interdit par la suite dans tout le Québec.

Autre fait, en 1986, j'ai été invité à donner une conférence sur l'industrie animale dans le cadre du colloque L'Homme et l'Animal, organisé par l'Agora. (Jacques Dufresne et Hélène Laberge). Je parlais notamment de la désensibilisation des étudiants en médecine vétérinaire au Québec à la douleur animale. Par la pratique obligatoire de prélèvements de sang dans le sinus de l'oeil d'une souris, ou le coupage de queue, par exemple.

p. 5

J'ai dressé un portrait assez juste de l'élevage industriel des volailles et des porcs au Québec, de sa cruauté.

La conférence a été grandement appréciée. Étaient présents, Harvey Mead de l'Union pour la protection de la Nature, Johan Clark, présidente de la SPCA de Montréal et le président de l'Ordre des Médecins Vétérinaires du temps.

CE QUE M'A FAIT L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC.

2 obstacles injustifiés au retour à la pratique.

Quelques années plus tard, j'ai voulu reprendre du service en médecine vétérinaire.

J'ai contacté l'Ordre et lui ai signifié que j'avais commencé un stage en pratique des petits animaux chez les Docteurs Robin Tremblay et Éric Tremblay dans leur clinique de Chicoutimi. Les confrères m'ont accueilli généreusement, sans frais.

Un stage coûte normalement environ 10,000\$ pour trois mois en plus des frais de séjour. Je me rendais à la clinique en vélo, à -30 degrés C, quelques jours par semaine pour les accompagner dans les examens et les chirurgies. Je reprenais méthodiquement la connaissance de la pratique en petits animaux et revisais la littérature spécialisée.

Or l'Ordre m'a informé qu'il ne reconnaissait pas ce stage. (Dr. Bouvier).

Je crois qu'ils prenaient mal le fait que je puisse retourner à la pratique impunément après avoir négligé de payer ma cotisation pendant ces années hors circuit. C'était une belle grande clinique, bien équipée, annexée à une entreprise de dressage canin. Les Vétérinaires Robin Tremblay et Éric Tremblay sont très compétents.

p. 6

Quelques années plus tard, j'ai été vivre à Acton Vale pour me rapprocher du Dr. Waldemar URZEDOWSKI qui avait travaillé avec moi dans ma pratique porcine à St-Judes. Je voulais suivre un stage avec lui en pratique des petits animaux dans sa jolie clinique totalement équipée de St- Théodore d'Acton. Il m'a reçu les bras ouverts et gratuitement aussi. J'ai passé quelques mois à suivre un stage au rythme de deux jours par semaine. Il me montrait tout et je lisais beaucoup en prévision de la pratique. Suite à ce stage, le Dr. Waldemar Urzedowski, le vétérinaire le plus compétent, investi au Québec, et je dirais même, du Monde, m'appelait Docteur. Ce stage n'a pas été accepté par l'Ordre des M.V. du Québec (Dr. Breton) sous prétexte que le Dr. Urzedowski pratiquait seul.

On est accepté seul quand on obtient le Doctorat de Méd. Vet. de la faculté de St-Hyacinthe de l'Université de Montréal, à ce que je sache !!

Je crois qu'il s'agit d'un **abus d'autorité** et j'exige que l'on reconnaisse ces stage, des RÉPARATIONS, et des excuses.

Que l'Ordre cesse de rendre les gens malheureux et d'orienter la pratique vers les Méga-cliniques . Vu que c'est un petit marché, on voit se faire cannibaliser les petites cliniques par les grandes grâce à l'Ordre qui leur fait la vie difficile et crée des normes minimales de pratiques économiquement infranchissables. Pour un service accessible aux amateurs d'animaux!!

C'est bon qu'il y ait des restaurants chics à 400 \$ du couvert mais que fait on de ceux qui veulent manger un bon repas autour de 20\$?

p. 7

J'ajoute quelques réflexions sur la Nature, l'agriculture, la profession vétérinaire et la nature humaine.

Tous ces textes seront ajoutés aux traités de philosophie, recueil de poésie, théâtre, combats environnementaux (Le Devoir Vert et la traduction du livre Animal Factories de Jim Mason et Peter Singer) , guide de botanique, dessins , mélodies... chansons, protégés aux bureau des Archives nationales du Québec à Chicoutimi.

Accepter que l'on fait bien souvent des erreurs même si l'on agit en grand groupe et depuis déjà longtemps.

La Nature nous apprend en l'observant, que les animaux vivant en immenses troupeaux sont plus vulnérables que ceux vivant en petits groupes ou solitaires. Pensons aux Bisons d'amérique face aux Cerfs de Virginie, aux Pigeons voyageurs face aux Mésanges. Et que penser de la folie suicidaire des lemmings en surpopulation?

Observons maintenant l'évolution contemporaine de l'agriculture végétale et animale. Comme elle est erronée.

Pour les cultures, dans les belles terres alluviales du fleuve St-Laurent près de Montréal et du lac St-Jean en particulier, et partout au Québec, on fait de la monoculture de blé d'inde et de soya ... qui amènent une érosion accélérée de la terre fertile, l'humus, la Banque de la Vie, sans parler de sa chimification (engrais pesticides) qui la rendent stérile. La terre est mise à nue après la récolte et au printemps, transportée par les vents ou les pluies. C'est imbécile et paresseux!! On apprenait cela au primaire!!

p. 8

Il serait sage et heureux de revenir au temps où chaque citoyen ou famille était attachée à un lopin de terre et de forêt (sans l'acheter, un droit national) et y trouvait gîte et couvert , feu, vêtements, médecine, amusements...tout en laissant une place à la nature dont une maisonnette pour un couple d'hirondelles.

Quand on met la mauvaise chaussure à son pied le matin, on s'obstine pas à la garder ainsi toute la journée!!

Côté animal, l'industrialisation de la production animale , qui est récente elle aussi, (on parle de la deuxième guerre mondiale à cause de la découverte de la possibilité de garder les animaux entassés et enfermés en ajoutant les vitamines A et D dans les moulées) est incommensurablement cruelle!!

Les poules pondeuses en cages deviennent histériques lorsque l'on pose le pied dans le poulailler. Des cages en broches toutes petites, plusieurs poules ensemble (vivant les pecking order sanguinaire) , un plancher incliné qui va permettre aux œufs de rouler jusqu'à la courroie qui les ramasse. C'est une machine à œufs!

C'est de la froide comptabilité qui décide du nombre de poules par cages. Il peut en mourir 10 par jour aux mille cages, c'est pas grave si le bilan en œuf est positif.

Tout ça , quand on peut se partager le plaisir de garder quelques poules de toutes les couleurs, libres sur le terrain et obtenir des œufs beaucoup plus sains.

En Angleterre, existe une Vétérinaire qui traite les animaux de ferme et les animaux de compagnie avec des plantes médicinales. Elle a écrit un livre (où elle me rend hommage indirectement en parlant d'un vétérinaire du Québec qui incorpore de l'ail dans les moulées pour les cochons) décrivant ses méthodes.

p. 9

Elle dit, au tout début de son livre : animal vient de anima en latin qui veut dire âme, vie, ce qui implique de bouger. Quand un animal ne bouge pas, il corromp.

It rots!!

La plupart des maladies animales en agriculture sont dues à l'industrialisation , à l'absence d'exercice, de lumière du jour...de bonheur (pourquoi pas?). Mêmes les vaches laitières sont attachées à leur carcan à l'année.

Dans un monde où l'argent règne , n' y a t'il pas intérêt pour le professionnel de la santé animale de fermer les yeux sur la situation? de s'en laver les mains?

Remarquez en passant, la liberté de pratique en Angleterre qui a permis l'épanouissement de cette vétérinaire chercheuse et découvreuse éminemment utile.

Ici, les compagnies pharmaceutiques travaillent à influencer les professeurs et les praticiens à utiliser leurs produits. Il fallait devenir copain avec le professeur de parasitologie, par exemple, lui offrir des cadeaux, le sortir à diner ou à un voyage en Europe ou au Brésil... Je le sais, j'y étais avec Elanco.

Ils vont payer des publicités dans les revues destinées aux vétérinaires et donner des subventions aux congrès annuels de la profession. Sans objection des intéressés.

Il faut amorcer la désindustrialisation de l'agriculture et se libérer du joug des compagnies pharmaceutiques. Pourquoi ne serait ce pas initié par ceux et celles qui sont considérés traditionnellement comme les chefs de file de l'amour pour les animaux, leurs guérisseurs?

p. 10

LE COURS de médecine vétérinaire au Québec.

Mauvais, beaucoup trop pointu (et immense)!!

Trop éloigné de la volonté, du besoin des clients de l'École : les élèves et leurs parents qui paient ainsi que des producteurs agricoles et des amateurs d'animaux de compagnie.

Basé sur la coercition et la peur. Les professeurs ignorent le fonctionnement d'un cerveau humain, ses limites. On ne fait pas l'élagage des connaissances, ce qui serait du travail. On fait tout apprendre, même les réactifs des bactéries dans les laboratoires.

Il faudrait respecter le cerveau de l'élève, la mémoire qu'il ou elle peut accorder à cette connaissance en fonction du rôle qui lui sera demandé. Trop de baggages est enfargeant.

On passe les deux premières années à tourner autour du rôle : anatomie, biochimie, histologie, bactériologie, physiologie...avec très peu de taux de rétention après un an.

Je ne dis pas que certaines connaissances ne sont pas nécessaires, j'ai été premier de classe en biochimie en première année, mais on peut élaguer beaucoup pour laisser place aux connaissances de médecine et à la pratique de chirurgies qui serviront bientôt

au jeune médecin. On a tellement peur que l'on se mette à faire des histéro-ovariectomies avant d'avoir obtenu son diplôme qu'on l'enseigne à la toute fin. Dans notre cas, c'était

à la deuxième moitié de la dernière année. Pour être musicien moi même, piano, guitare, flûte traversière, violoncelle... je sais combien il faut d'années pour être

manuellement habile. L'objectif, c'est toujours un meilleur service pour les animaux.

L'admission comme le cours, fait peu de place à l'aptitude et aux qualités. C'est

comme si on nous enseignait à devenir joueur de soccer de l'équipe nationale en ne nous montrant, en classe, que des jeux sur tableau. Quand tu pratiques comme Vet.

dans les fermes au Québec, tu dois devenir l'équivalent d'un champion de soccer

pour être accepté par les fermiers qui eux, sont forts et ont de l'expérience pratique.

p 11

La féminisation de la profession vétérinaire

Paraît-il que le taux d'acceptation pour l'admission au cours de médecine vétérinaire est 85 % féminin. Tous les élèves évalués par les notes au collège, surtout en mathématiques. Pourquoi pas l'équité 50 – 50 comme dans les autres domaines?

Une autre preuve que la Profession (L'École et l'Ordre) fait à sa tête, est dans sa bulle et s'éloigne tout à fait de la volonté et du besoin de ses clients.

Si les cultivateurs avaient voix au chapitre, est-ce qu'ils choisiraient des femmes pour venir dans leurs étables, corriger au couteau croche les abcès des sabots, placer la pince à nez, piquer la vache dans la jugulaire avec une aiguille de la grosseur d'un clou, déplacer le veau à la main dans l'utérus?

Soyez rassuré, j'aime les femmes.

Je les trouve en général charmantes et je crois en leurs compétences.

Dans ma famille, les Laberge, nous avons beaucoup de femmes qui ont réalisé de grandes carrières en Droit et en Médecine. Me. Réjane Laberge Colas fut la première femme Juge au Canada, la deuxième au Commonwealth. Marie Christine Laberge fut aussi nommée Juge. Ma tante, la Dre. Claire Nadeau a été directrice de l'hôpital Ste-Justine à Montréal. Ma sœur, la Dre. Marie Laberge, pédiâtre, chef du département de physiatrie de Ste-Justine, a été nommée Femme de Mérite du Québec en 2017.

Et l'épouse de mon neveu Alexandre pratique en médecine équiné à Joliette. Et elle est très appréciée.

Je suis conscient de l'oppression subies par les femmes par les hommes durant les derniers siècles. Mais ne sont elles pas tentées de prendre leur revanche, comme les Amazones?

Feu le Docteur Waldémar Urzędowski, mon ami, me disait qu' il était évalué à 100% par des femmes. Que des inspectrices.

Or, les hommes et les femmes sont créés différemment, comme dans tout le monde animal. Voici les qualités particulières que la Nature a attribué (seulement une petite amplification) pour chacun des sexes :

Pour les Hommes, mâles

Pour les Femmes, femelles

la Passion, Bravoure

la Raison, Prudence

la Force

l'Agilité

l'Autonomie

l'Engagement, la sociabilité

la Créativité, couleur

l'Utilité, la Bonté

la Justesse, Maîtrise

la Pureté, l'Honnêteté, propreté

Sans vouloir blesser personne, la femme aime catiner, faire de beaux rapports, des compositions françaises... et veut faire payer pour ce travail pas forçant, à l'intérieur, propre. L'Homme aime être actif, donner des soins, ... pas trop de paperasse.

Pas surprenant que les filles soient meilleures à l'École.

Et quand je vois des inspectrices plonger dans les ordinateurs des cliniques privées, je sens qu'il y a violation du secret professionnel. Les clients ne devraient ils pas être protégés contre cette intrusion dans leur vie personnelle? Vont ils vouloir être exposés à un jugement d'une inconnue dans le cas où il y aurait manquement de leur part?

Cela devrait être strictement interdit comme pour les avocats.

Pour illustrer le conflit entre ces deux façons d'être, relisez la belle fable de La Fontaine :

La Cigogne et le Renard.

p. 13

Nous ne sommes pas tous insensibles.

J'ai récemment observé une oie mâle mourir de peine (cesser complètement de s'alimenter) lorsque sa femelle, sa compagne à vie, est décédée, attaquée tout probablement par un raton laveur.

Le Dr. Waldemar Urzedowski était un vétérinaire exceptionnel. En Pologne, où il a obtenu son diplôme, il demandait à passer l'examen avant de commencer le cours tellement il était préparé d'avance. Il a sauvé ma chienne, qui, après une césarienne, suite à des efforts prolongés, est tombée malade du distemper. Il a réussi grâce à une technique qu'il a découvert et qu'il partageait avec des confrères vétérinaires de Californie. Il n'en a pas parlé à l'Ordre, par crainte de représailles. Voilà une perte pour l'avancement de la Médecine que l'Ordre devra assumer.

C'était aussi un athlète complet, champion en ski alpin et en bicyclette.

Or il se présente chez lui, (qui a 35 ans de service apprécié partout – sans aucunes plaintes) une inspectrice (Dre. Sophie Roy), au coût de 500\$ la visite, qui écrit dans son rapport d'inspection : 'L'euthanasie est favorisée quand un animal nécessite une investigation exhaustive ou un traitement élaboré.' Il est présenté à ses confrères comme un Dr. Killer. Cette pensée, cette phrase, absolument non fondée, pour un homme qui s'est tant dévoué au soin des animaux... Ça l'a tué. En plus du harcèlement ininterrompu dont il a été victime de la part de l'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec.

Il est décédé au printemps 2018 d'un cancer. On le sait, le stress mène à la baisse des défenses immunitaires. L'Ordre s'est excusé par la suite mais avec ambiguïté.

p. 14

Je suis contre les monopoles de travail!

Partons du principe : organisez des formations dans tous les domaines, aussi élargies que vous le voulez, mais ne monopolisez pas le travail après.

Laissez l'utilisateur du service , le fermier ou l'amateur d'animaux décider de la compétence de son vis à vis pour le prix qu'il est prêt à déboursier.

La Profession vétérinaire , comme pour les autres professions, est basée sur l'empêchement de tout citoyen qui n'a pas suivi le cours, de pouvoir gagner de l'argent en donnant ce service. On s'arrange pour que le peu d'élus à l'admission, puissent gagner honorablement leur vie avec ce métier. Monopole de travail.

Il y a aussi problème lorsque la petite clique, la famille professionnelle fomentent des jalousies, des rancœurs. ' Si on n'y fait pas attention, il va se mettre riche avec ça.'

Les normes minimales de pratique qui sont vraiment inconsiderées (nous ne sommes pas en médecine humaine) ne sont elles pas motivées par la crainte que l'individu sous votre tutelle ne devienne riche, libre et heureux?

On oblige d'acheter des revues spécialisées, de remplacer nos livres de médecine...

construire un espace spécifique pour la préparation de l'animal avant la chirurgie quand la salle d'examen pourrait pleinement suffire... un monde d'obligation coûteuses.

Il faudrait étudier la vitesse que s'est opérée les changements de la pratique depuis 40 ans. Il n'a suffi qu'une présidence à la Donald Trump, un bill omnibus où on introduit en vitesse un millier de règles et de contraintes...

Beaucoup de travail pour le Comité d'inspection, et le Syndic. Et de l'argent à la clef.

P 15

Quand j'ai choisi de m'investir dans les études en médecine vétérinaire, à 20 ans, c'est après avoir visité une petite clinique à Toronto dans un sous-sol. Un chien est entré tout tremblant dans les bras de son propriétaire. Le médecin lui a donné une injection et le chien s'est calmé automatiquement. Ça m'a plu.

Il m'a dit : if you go for money, don't go in that field.

La pratique de la médecine vétérinaire chez les grands animaux de ferme et chez les animaux de compagnie, **n'est pas un métier payant.**

Les éleveurs agricoles sont largement subventionnés par l'assurance santé animale contributoire pour payer les services. C'est soutenu artificiellement par l'état.

Quant aux animaux de compagnie, ce n'est pas dans la culture des québécois de payer cher pour les soins de leurs animaux.

Le métier, en rentabilité, se compare à un mécanicien, un menuisier, un coiffeur, un plombier... Tous des métiers qui jouissent de la tranquillité après leur cours.

Je souhaite travailler en petite pratique, libre, plutôt que d'être assujéti à une grande clinique où les propriétaires peuvent être que des financiers. Autant aller à l'usine.

Si je choisis de donner un service pour vivre, c'est pour être libre. Sinon, c'est de la crotte!

Je réclame l'équité entre les métiers. On peut très bien faire tomber le titre de Docteur et de Médecine pour parler de soins des animaux tout simplement.

Le barbier, le cuisinier a autant, sinon plus de rapport avec la sécurité du public que le médecin vétérinaire. L'équité des métiers c'est que si tu gagnes 30,000 ou 40,000 dollars par an pour ton service, tu ne te fais pas achaler comme si tu en gagnais 3 millions!

P. 16

On pourrait carrément se passer de l'Ordre et de son Syndic.

Faire son cours , puis BY! Vous nous avez donné la formation comme vous le pensiez.

Maintenant , laissez nous apprendre de nous même.

Quant à l'accès aux barbituriques et aux cas de mal practice évidents, la responsabilité de la correction pourrait être remise au corps policiers de la Province et au Ministère de la Justice.

Le tout basé sur une confiance raisonnable. Ne pas nous demander de perdre de notre précieux temps de vie et les soins des animaux pour inscrire dans des fiches chaque cc utilisé.

La situation de la Médecine vétérinaire au Québec est particulière. Nous avons une seule École et un seul Ordre. C'est la même gang, professeurs et confrères qui nous suivent toute notre vie. J'ai vu d'ex étudiants des classes supérieures , qui nous ont fait vivre l'horreur et l'humiliation abusive de l'initiation , prendre des postes d'autorité à l'Ordre.

Dans une famille, pour être vivable, la tradition veut que les enfants-quittent le nid un jour et que les parents lâchent prise. Quand ils ne le font pas, c'est suspect.

À vingt ans, il arrive que l'on soit baveux, méchants envers les professeurs. Je l'ai été, j'avoue, et je m'excuse sincèrement pour celui qui en a été la victime. C'est dans la nature des choses que les jeunes soient rebelles, qu'ils ne soient pas toujours dirigibles comme des moutons dociles.

Mais retrouver ces professeurs et confrères dans notre soupe toute notre vie, c'est insupportable. Et faire subir un examen oral à tout moment, selon les caprices de l'inspecteur, c' est carrément cruel. C' est faire vivre tous les membres des cet Ordre qui paient cher leur cotisation, sous une épée de Damoclès. Je vais m'informer à ma sœur si c'est l'usage en médecine humaine.

p.17

Je suis contre le monopole de formation.

Je suggère que l'on initie un autre centre de formation de la pratique vétérinaire plus rapproché des besoins de la population et des animaux. Elle pourrait s'appeler : l'École Waldémar URZEDOWSKI en hommage à ce grand vétérinaire sacrifié.

Je suis contre le monopole d'évaluation, d'inspection, d'autorité. Il faut correctement harnacher cet Ordre professionnel qui part en peur, en fait plus que le client demande, nous dirige tous vers le malheur et le chaos. La profession n'a t'elle pas un honteux record de suicides? J'espère que l'Office des Professions du Québec jouera son rôle.

Et pourquoi la Profession ne présenterait pas à l'élève (et les parents qui payent) , son programme d'études, sa stratégie d'éducation, les exercices...leur qualité et leur quantité ... ainsi ce qui l'attend après avec cet Ordre des Médecins vétérinaires totalitaire et harceleur impénitent. Avec un biais non caché pour les grandes pratiques quitte à les aider à cannibaliser les petites cliniques et les services vétérinaires à domicile. Pourquoi n'y aurait il pas un livre de pratique vétérinaire en rapport aux espèces animales comme les livres de conduite automobile qui sont une base pour obtenir le permis de conduire? Comme ça, la connaissance à avoir ne serait pas infinie et obscure.

Pourquoi n'y aurait il pas un service d'aide permanent, gratuit et confidentiel de consultation avec les détenteurs du haut savoir de l'Université.

Et pourquoi les gens comme Waldemar Urzedowski et Pierre Olivier ne seraient pas salués, comme ils le méritent par leur profession. Dans l'éducation, les encouragements, c'est important aussi. On devrait leur demander, puisqu'ils ont tant d'expérience avec les animaux, les maladies, les traitements... **qu'avez vous découvert?**

p. 18

Le phénomène anthropologique de l'évolution d'un groupe devenant mécanique d'autorité.

Dès qu'un groupe administratif se forme, tel que pour un Ordre professionnel ou une municipalité, tous se rallient à accompagner sa naissance.

Mais, quelque temps après, le groupe est autonome de ses aides. Il reçoit des cotisations, des impôts ou taxes provenant des membres de sorte qu'il devient invulnérable, indépendant. Il prend alors des initiatives agressives, totalitaires, accompagné d'un bataillon d'avocats formant bulldozer devant le simple praticien ou citoyen. Et quand les intérêts financiers entrent en jeu, que l'on veut seulement favoriser les plus riches au détriment des autres, alors c'est une Mafia.

Il y a malheureusement des gens qui aiment écoeurer les autres, et quand c'est un mâle un peu viril qui se débat au bout de la ligne, alors c'est frissons garantis et la curée.

Je verrais bien un Pays où les ministères seraient créés en fonction des Qualités dont on veut s'enrichir. Par exemples, les agriculteurs, les bûcherons pourraient se regrouper avec les gens qui valorisent la force physique. Dans le Ministère de la Bonté se retrouveraient la médecine humaine et vétérinaire, l'Éducation, le Jardinage, la Maternité... et la Justice quand il s'agit de défendre les opprimés.

L'idée générale serait de prioriser la protection de la Nature, cette grande enseignante de Sagesse et la source de notre nourriture et de nos amusements. L'accompagner dans son ascension méthodique vers toutes les Qualités. Découvrir en chemin, les cadeaux merveilleux qui attendent ceux et celles qui font des efforts dans ce Sens :

l'Amour, le Charme, la Vitalité, la Chance, la Sérénité, la Lucidité, et l'Envol...

Merci beaucoup de votre attention. Jacques Laberge Docteur en Médecine Vétérinaire
Philosophe (Retraité)

(Annexe)

19

L'insouciance est à la base de la méchanceté. Que penser d'une médecine humaine et animale dont les préoccupations environnementales sont nulles ou presque? Pourquoi ces emballages des pilules et autres produits pharmaceutiques sinon un marketing basé sur la rentabilité? Et tous les autres emballages....

Je conteste le fait que l'on perde le titre de Docteur lorsque nous ne sommes plus en exercice.

Aux États Unis, le Président garde son titre même s'il n'est plus en fonction.

C'est le titre indiqué sur le Diplôme. Gagné à fort prix. Que dire du nouveau gradué qui n'a pas encore pris un emploi dans le domaine ou parti son entreprise?

Une autre injustice pour rabaisser l'individu.

Dr. Walémar Urzedowski et Dr. Pierre Olivier m'ont parlé des questions que leurs ont posé des inspectrices. Un oral impromptu pour évaluer leurs connaissances.

Je persiste à dire que c'est particulier à la profession vétérinaire du Québec.

En médecine humaine et dans les autres facultés de M.V. du Canada et des États

Unis cette pratique n'est sûrement pas autorisée. Il s'agit d'un non respect du Diplôme .

Cela mesure la cruauté indécrottable de cette profession vétérinaire du Québec envers les membres de l'Ordre. Je vous l'ai déjà dit, il y a désensibilisation à la douleur animale lors des études. Je mène présentement une enquête sur le sujet dont je tiendrai les membres de la Profession informés.

Il est impératif d'INTERDIRE immédiatement cette pratique. Afin que les jeunes hommes ou femmes qui embrassent ce métier puissent connaître un minimum de Paix et de Bonheur.

Merci vraiment de votre attention.

J.L.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que

JACQUES LABERGE

a complété le programme de premier cycle

en médecine vétérinaire

Nous RECTEUR

*par décision du Conseil de l'Université
et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de*

DOCTEUR EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (D.M.V.)

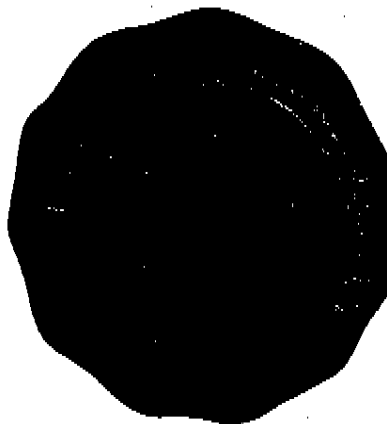
avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.

En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté.

Fait à Montréal, le 18 JUILLET 1977

Le doyen

Le secrétaire



Le recteur

Le secrétaire général